



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"CONCERT PANG PUNG" PAR L'ASSOCIATION
LIEU MULTIPLE-ARTEFACT SPECTACLES A
COEUR DE VILLE LE SAMEDI 14 NOVEMBRE
2020 A 20H**

**DÉCISION N° DM-20-253
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2020-2021,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Lieu Multiple-Artefact spectacles représentée par Monsieur Thierry Pate, en sa qualité de chargé de production, dont le siège social est situé 113, rue de Curembourg – ZA de l'Herveline – 45400 Fleury-les-Aubrais, le samedi 14 novembre 2020 à 20h à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Lieu Multiple-Artefact spectacles représentée par Monsieur Thierry Pate, en sa qualité de chargé de production, dont le siège social est situé 113, rue de Curembourg – ZA de l'Herveline – 45400 Fleury-les-Aubrais, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Concert Pang Pung », le samedi 14 novembre 2020 à 20h à Cœur de Ville dont le coût est fixé à huit cents euros (800,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201023-lmc1H7516H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/10/2020 Date de Publication : 23/10/2020
